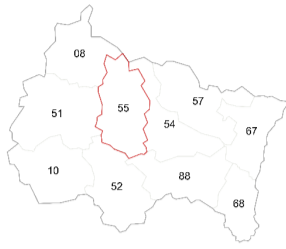


Portrait du département Meuse (55)

Millésimes OCS GE2 :
2007 et 2018

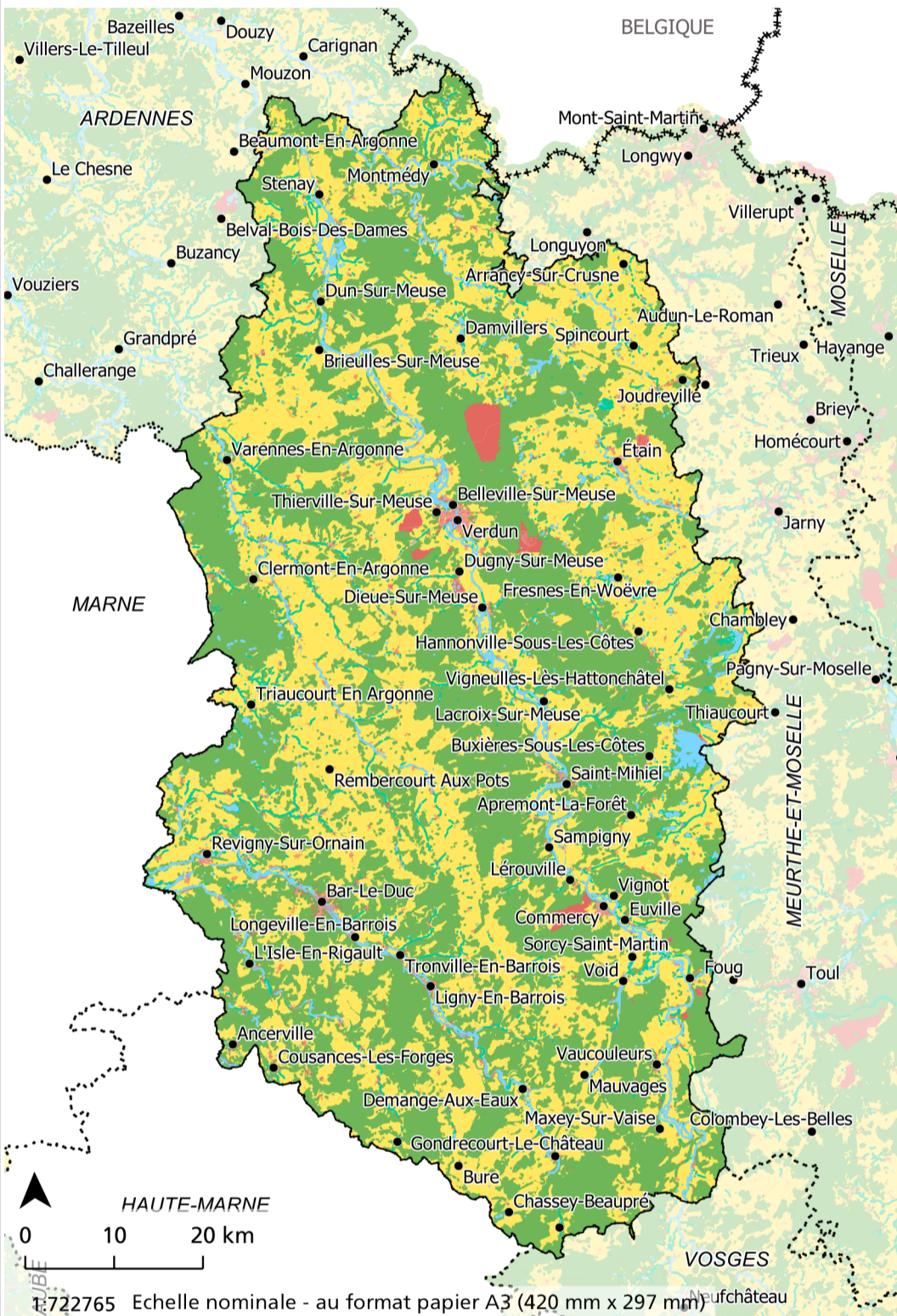
Densité de population
en 2017 :
30 hab./km² hab



Surface totale du territoire :
6234,6 km²

Population en 2017 :
187 187 hab.

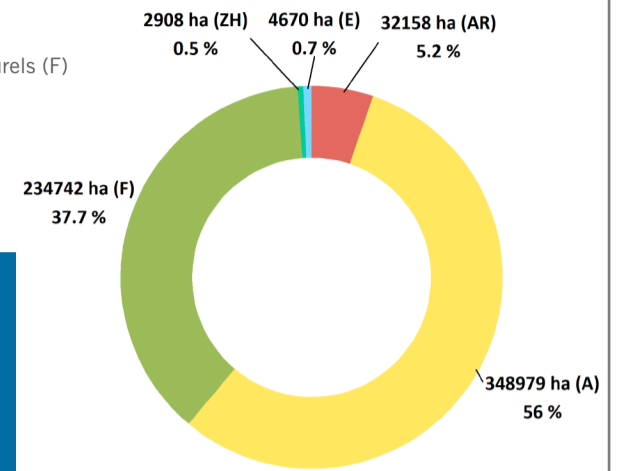
Occupation du sol 2018 (niveau 2 de la nomenclature OCS GE2)



- 1-Territoires artificialisés
- 2-Territoires agricoles
- 3-Espaces forestiers et semi-naturels
- 4-Zones humides
- 5-Surfaces en eau

Les grandes composantes de l'occupation du sol (niveau 1 de la nomenclature OCS GE 2)

- 1-Territoires artificialisés (AR)
- 2-Territoires agricoles (A)
- 3-Espaces forestiers et semi-naturels (F)
- 4-Zones humides (ZH)
- 5-Surfaces en eau (E)



Il est entendu comme artificialisation des sols :

Phénomène anthropique par lequel les espaces naturels, agricoles, forestiers sont transformés au profit d'implantations artificielles (constructions à usage d'habitation, d'activités ou de loisirs, infrastructures de transport, etc.). Le sol subit un changement d'usage, souvent très complexe à inverser.

(source : Plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable)

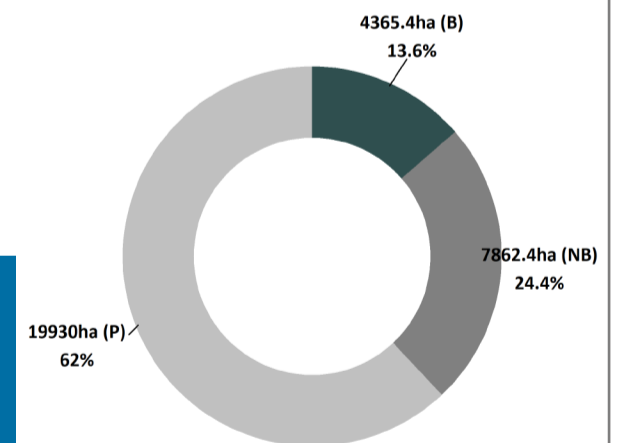
Évolution entre 2007 et 2018

(Calculée selon le découpage administratif en vigueur)

- +1145,7 ha d'espaces artificialisés (+3,7%)
Évolution régionale (information à venir)
- 807,8 ha de terres agricoles (-0,2%)
Évolution régionale (information à venir)
- 400,2 ha d'espaces forestiers et semi-naturels (-0,2%)
Évolution régionale (information à venir)
- +11,8 ha de zones humides (+0,4%)
Évolution régionale (information à venir)
- +50,5 ha de surfaces en eau (+1,1%)
Évolution régionale (information à venir)

La perméabilité des territoires artificialisés (niveau 5 de la nomenclature OCS GE 2)

- 1-Imperméable bâti (B)
- 2-Imperméable non bâti (NB)
- 3-Perméable (P)



Il est entendu comme imperméabilisation:

L'imperméabilisation des sols correspond au recouvrement d'un sol par un matériau imperméable (tel que l'enrobé ou le béton), qui entraîne notamment une altération de la capacité d'infiltration de l'eau.

(source : Plateforme Régionale du foncier et de l'aménagement durable)

Évolution entre 2007 et 2018

(Calculée selon le découpage administratif en vigueur)

- +270 ha de surface imperméable bâti (+6,6%)
Évolution régionale (information à venir)
- +244,6 ha de surface imperméable non bâti (+3,2%)
Évolution régionale (information à venir)
- +631,1 ha de surface perméable (+3,3%)
Évolution régionale (information à venir)

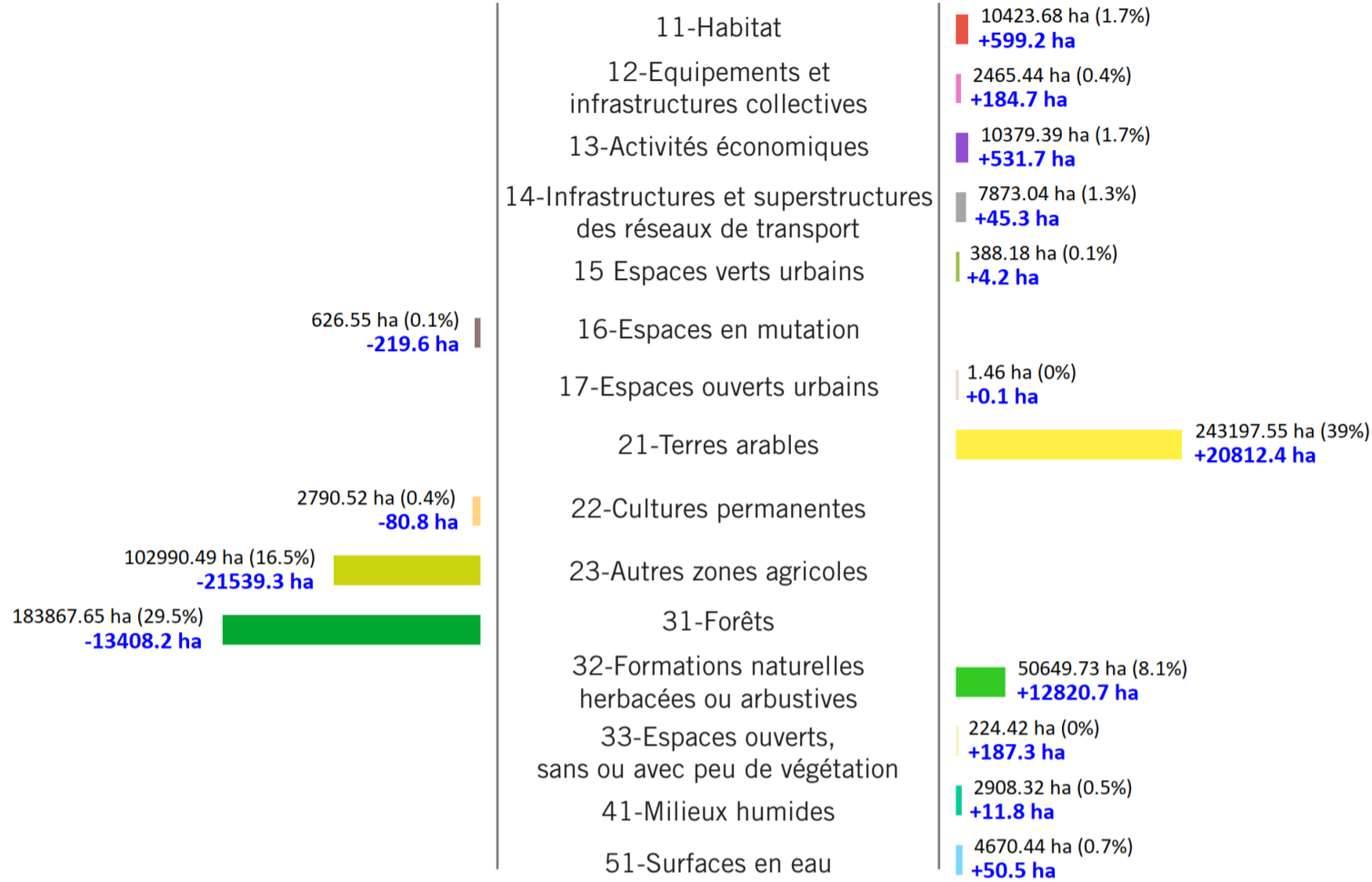
Portrait du département Meuse (55)

Répartition des postes clés de l'occupation du sol en 2018 et leur évolution depuis 2007

(niveau 2 de la nomenclature OCS GE2)

En régression : surface 2018 (graphique) et sa diminution

En progression : surface 2018 (graphique) et son augmentation



Les mutations de l'occupation du sol entre 2007 et 2018

(niveau 1 de la nomenclature OCS GE2)

1-Territoires artificialisés (AR) 2-Territoires agricoles (A) 3-Espaces forestiers et semi-naturels (F) 4-Zones humides (ZH) 5-Surfaces en eau (E)

